

les nouvelles du **PELLERIN**

Votre **lien** avec l'**info municipale**



AU QUOTIDIEN



LE PELLERIN SOLIDAIRE



BOUGER

DOSSIER
GRANDIR AU PELLERIN



SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES

4/5

LIBRE EXPRESSION

6

DOSSIER
RESTAURATION
SCOLAIRE

7/10

GRANDIR...

11/13

AU QUOTIDIEN...

14/18

BOUGER...

18/23

LE PELLERIN SOLIDAIRE

24/25

CONSOMMER LOCAL...

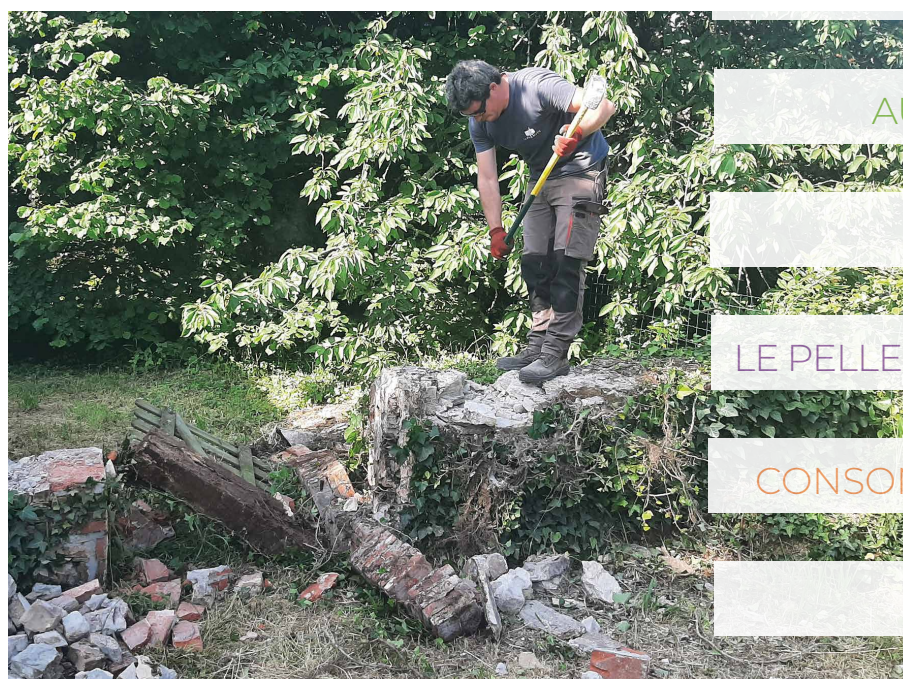
26/29

PARTICIPER

30

AGENDA

31



les nouvelles du
PELLERIN

Directeur de la publication : François de Laujardière, Maire.

Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint au Maire.

Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier.

Rédaction : Stéphanie Bodinier, François de Laujardière.

Crédits photos : Archives municipales, Adobestock, Nantes métropole, Cie Le Chat qui guette, Cie La Tribouille, Cie Ilot 135.

Impression : Offset 5, Rezé. Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé et en encres végétales.

Diffusion : Herbauges distribution.

Bimestriel. Tirage : 2800 exemplaires.

Dépôt légal : À parution.





L'ÉDITO DU MAIRE...

Stéphane, Maire
Chers concitoyens

Jusqu'en 2026 et pour l'ensemble du mandat, une enveloppe de 2 701 000 € est inscrite au budget de Nantes métropole au titre de la dotation du Plan Pluriannuel d'Investissement, afin de financer les futurs travaux d'aménagement structurant de voirie au Pellerin, mais aussi l'éclairage public.

Cette somme comprend un budget de 2 249 000 € (identique à celui attribué à la commune en 2014), auquel s'ajoute un report, pour des raisons techniques et de calendrier, de 452 000 € (rond-point de la Cochère et voie traversante de l'îlot Château/Sourdille).

En collaboration avec l'adjoint en charge de la voirie, les services techniques de la ville et le pôle Sud-Ouest de Nantes Métropole, un certain nombre de travaux ont été retenus et sont d'ores et déjà programmés :

► **Plusieurs voies de la commune seront aussi réaménagées pour prendre en compte les enjeux d'entretien et de sécurisation des cyclistes et des piétons.**

Les rues du Canal, de la Tour et de l'Hôtel à la Martinière, ainsi que la rue du Pé de Buzay sont concernées dans les villages du Pellerin, comme la rue du 11 novembre et la rue du Moulin Collet dans le bourg.

► **La rénovation de la voirie rue de la Bricolière, avec une extension de l'éclairage public.**

Travaux prévus au troisième trimestre 2021.

► **L'aménagement du rond-point de la Cochère.**

Ce giratoire, qui terminera l'aménagement de la rue de la Jaunaie, répondra à trois demandes : il sera un des éléments permettant de réduire la vitesse lors de la traversée du Grand Chemin, il répondra aux enjeux de sécurisation des piétons et des cyclistes qui traverseront le carrefour et surtout, il servira de plateforme de retournement au bus lors de la prolongation de la ligne E8, rue de la Jaunaie. Le rond-point sera terminé pour septembre 2022.

► **La re-qualification de la place du Commandant l'Herminier.**

Le stationnement des véhicules y sera réparti d'une manière différente afin de créer une vaste place, voire un îlot de fraîcheur au droit des commerces existants. Les clients bénéficieront ainsi d'une vue dégagée sur la Loire et non sur les voitures. Ce projet sera co-construit avec les commerçants de la place.

► **Un aménagement piétonnier sécurisé de l'espace René-Cassin jusqu'au Pré Louiseau.**

Priorité inscrite au Plan Communal de Déplacements Doux, cet aménagement configurera l'accès piétonnier au futur pôle sportif. Bien entendu, dès que nous aurons connaissance des dates d'intervention de ces travaux, elles vous seront communiquées au plus vite et tout sera mis en œuvre pour vous éviter trop de désagréments lors de vos déplacements.

François de launay

RETOUR EN IMAGES ...



1



2



4



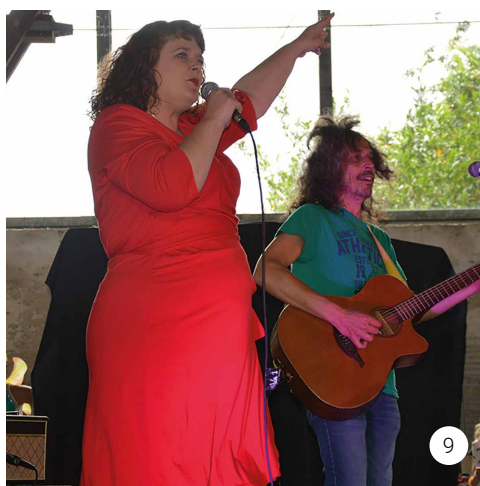
5



6



8



9



10

1/2/3 - Du 25 mai au 2 juillet, les enfants scolarisés du CP au CE1, ont pu profiter de séances d'apprentissage de la nage dans le Bassin mobile de Nantes natation, installé près des halles. Organisées par demi-groupes, les séances étaient parallèlement accompagnées de séances ludiques de rollers pour le reste de la classe. La piscine sera réinstallée en septembre pour en faire bénéficier d'autres enfants et l'opération sera reconduite chaque année.

4/5 - Les 29 et 30 mai, c'est sous le soleil

et dans la bonne humeur que l'attendu festival Les Pelleri'Nez a fait place à 2 jours de cirque et d'art de rue !

6 - Du 14 au 20 juin, n'ayant pas pu organiser début 2021, le traditionnel repas des aînés, en raison de la crise sanitaire, les élus du Conseil municipal du Pellerin et les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville ont tenu à adresser aux personnes de plus de 72 ans, quelques présents qu'ils ont distribués en porte à porte.

7 - Les 12 et 13 juin, une centaine d'habitants est venue fouler les pelouses d'habitants de la Martinière pour découvrir les propositions artistiques des étudiants des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire, réalisées dans le cadre d'un atelier mené autour de l'artiste singulier Chomo.

8/9/10/11 - Samedi 19 juin, vous avez été très nombreux à venir sous les halles assister à la soirée cabaret, orchestrée avec l'aide du musicien et comédien Simon Morant, et au concert du groupe



Rewind lors de l'édition 2021 de la fête de la musique du Pellerin.
Un grand merci aux artistes !

12 - Du samedi 19 au dimanche 27 juin, à l'initiative de 7 habitantes, de nombreuses œuvres d'arts plastiques (peinture, sculpture, dessin, photo...) se sont exposées «à ciel ouvert», aux fenêtres d'une quinzaine d'habitants, dans les vitrines d'une quinzaine de commerçants de la ville et à la résidence Simon-Ringeard, à l'occasion de l'exposition Essen'Ciel.

13 - Jeudi 1^{er} juillet, des bénévoles de l'événement «La Grande Évasion» ont fait escale à la Résidence Simon-Ringerad à l'occasion du premier tour de France en triporteur électrique. Des balades ont alors été proposées aux aînés.

Vous souhaitez publier dans le magazine municipal ?

Pour une publication dans le prochain magazine municipal «Les Nouvelles du Pellerin», merci d'en faire la demande auprès du service communication de la ville à l'adresse info@ville-lepellerin.fr ou au 02 40 97 58 93.

LA LIBRE EXPRESSION DES GROUPES

Alternative Ecocitoyenne Pellerinaise

A l'heure de l'actualisation du Projet Educatif De Territoire (PEDT), quelles actions aurions-nous envisagées pour la politique enfance-jeunesse ?

- La réhabilitation de l'école de l'Hermitage aurait été envisagée dans une logique évolutive anticipant l'accroissement de la population, mais aussi écologique (bâtiments passifs, production d'énergie, réutilisation des eaux de pluie, ...) avec une végétalisation plus importante de la cour

- Les autres écoles auraient fait l'objet d'un plan d'investissement afin de les rendre plus sobres énergétiquement, voire productrices d'énergie.

- Des actions auraient été menées pour favoriser le vélo ou la marche, ainsi que l'étude d'un transport par équibus, en relation avec les professionnels équestres pellerinais

- Nous aurions réalisé un diagnostic territorial pour évaluer les attentes des enfants, des jeunes et des parents afin d'axer ce PEDT sur des besoins réels et repérés : questionner les parents sur l'actualisation des conditions d'accueil périscolaire et centre de loisirs, sur les attentes des 18/25 ans

- Les projets auraient été réalisés en associant les diverses parties prenantes dans un réel esprit de démocratie participative

- Les enveloppes budgétaires auraient été mieux évaluées. Les coûts indirects de réalisation auraient été expliqués en transparence

Bonne rentrée à tous

Emmanuel Labarre, Mélodie Fournier,
Jean-Michel Moussu, Christelle Delerue et
Christian Dréan.

Un Nouvel Élan pour le Pellerin

Un an de mandat. Nos élus engagés mais trop peu écoutés.

- Échec des chèques solidarité, 50% n'ont pas été utilisés. **Notre proposition de créer une caisse de solidarité n'a pas été retenue.**

- Projet square Chanson retoqué par la justice ! **Nous demandons une concertation pour un aménagement sans habitation.** La majorité reste sur ses positions.

- Logements à la Croix Hubin revus à la baisse. **Malgré la promesse faite d'informer les habitants, silence radio.**

- Vente du local AJ annulée : **Nous avons refusé de voter** ce projet mal préparé !

- Une étude urbaine sur l'aménagement d'une partie du bourg. **Nous demandons une étude plus globale.** L'adjointe se déclare d'accord avec nous à 99%, sans suite d'effets.

- Pôle sportif. Ce projet est-il encore adapté aux besoins ? **Pour nous une nouvelle étude s'impose**, la majorité fait la sourde oreille.

- Aménagement Château Sourdille stoppé. **Nous avons demandé une concertation**, incluant le leg Barros. Serons-nous écoutés ?

Mais aussi : la **rénovation du logement d'urgence qui traîne malgré les besoins, les commissions citoyennes toujours inactives...** au-delà des effets d'annonce, **nous attendons des actes concrets !**

Depuis un an, en commission et aux conseils, nous sommes fidèles aux valeurs pour lesquelles les citoyens nous ont fait confiance. C'est notre engagement et nous nous y tenons.

Françoise Paquet
et Jean-Luc Michenot.

Le Pellerin, notre lien

Le Conseil d'Etat vient de valider définitivement l'élection de notre liste en confirmant le jugement du tribunal administratif de Nantes. Aucune irrégularité n'a donc été commise pendant la campagne, contrairement à ce qu'affirmaient madame Falot au nom de la liste écologiste AEP, madame Vuolo et monsieur Baez en leurs noms propres.

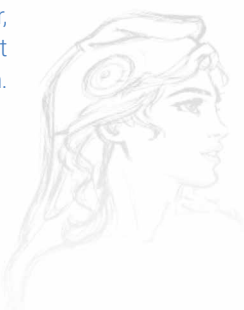
Hasard ou conséquence, madame Falot a annoncé aussitôt sa démission du Conseil municipal. Les 664 Pellerinais lui ayant accordé leur confiance pourront s'interroger sur son dévouement pour la chose publique et le respect de la parole donnée...

Sachez que vous pouvez compter sur notre engagement pour renforcer la transition énergétique et l'écologie.

Nous ferons ce que nous avons dit. Comme pour la mise en œuvre du bassin mobile pour l'apprentissage de la natation aux enfants, projet inédit dans notre région, qui a rencontré un franc succès et qui a permis à 134 enfants d'être initié à la natation dès le plus jeune âge.

Toute l'équipe municipale souhaite à tous les enfants, ainsi qu'aux parents, une bonne rentrée.

Cécile Mériadec, Paul Brounais, Marie-Christine Curaudeau, Pascal Monnié, Brigitte Dousset, Jean-Luc Bihan, Valérie Lallemand, Philippe Berthou, Thibault Goupil, Adélaïde Fourage, Alain Le Coz, Jacky Plaineau, Jean-Luc Lécuyer, Monique Serot, Virginie Merlet, Sylvia Brizard, Patricia Teillet, Thomas Le Cam, Mathilde Kerfourn et Patrick Gavouyère.



La Ville sert environ **420 repas** chaque jour dans les écoles publiques du Pellerin



Vers une restauration scolaire toujours plus qualitative et durable !

En charge de la restauration scolaire au Pellerin, comme de son personnel, et dans une démarche d'amélioration permanente de ce service, la Municipalité a, cet été, sous la maîtrise d'œuvre du Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loire-Atlantique (GAB 44), profité du renouvellement de son marché de prestations pour définir des objectifs plus ambitieux en termes d'approvisionnements, de qualité nutritionnelle et de développement durable.

Objectifs : manger toujours mieux et plus responsable !

Depuis début 2019, date de création d'une cuisine centrale à l'école Aimé-Césaire du Pellerin, plus de 400 repas sont produits sur place chaque jour, puis servis aux enfants dans les 3 restaurants scolaires des écoles publiques de la ville.

Pour ce faire, la Collectivité, et notamment le service Enfance, jeunesse, éducation qui coordonne la restauration collective au Pellerin, s'appuie sur l'expertise et le réseau d'un prestataire qui fournit les denrées alimentaires, met à la disposition de la commune un chef de cuisine et établit des menus sous la direction de nutritionnistes professionnels.

Au terme d'un appel d'offre, la société Armonys a été choisie cet été pour assurer les prestations de restauration collective dans les écoles publiques du Pellerin dès la rentrée de septembre 2021 (contrat d'un an renouvelable 3 fois).



« Proposer aux enfants, des repas de qualité et répondant aux valeurs environnementales de la ville est bien-sûr essentiel.

Sur les 3 années à venir, nous souhaitons augmenter encore la part de produits bio et locaux dans notre restauration collective, mais aussi aller plus loin dans nos actions pédagogiques »

Cécile Mériadec,
Adjointe à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse



Toujours plus de produits bio et locaux dans les assiettes !

Avec l'objectif prioritaire de servir aux enfants des menus sains, équilibrés et variés, une attention particulière est portée à la qualité et à l'origine des produits travaillés à la cuisine centrale.

En effet, soucieuse d'intégrer les notions de développement durable dans sa restauration collective, la commune privilégie depuis l'ouverture de ce service l'achat d'aliments produits localement, dans une démarche raisonnée, sans impact sur l'environnement et issus de l'Agriculture Biologique. Les produits contenant des Organismes Génétiquement Modifiés et de l'huile de palme sont aussi totalement exclus des menus.

Souhaitant, cette année aller encore plus loin dans cette démarche, tout en proposant aux enfants un maximum d'aliments répondant aux besoins nutritionnels essentiels à leur croissance et jouant un rôle important pour leurs capacités d'apprentissage, la Ville du Pellerin s'est engagée, dès la rentrée, à :

► **renforcer plus encore la part d'aliments issus de l'agriculture biologique** dans sa restauration collective ;

► **développer plus encore l'approvisionnement en circuit court, de produits frais** (n'ayant pas subi d'altération industrielle), **de saison et labellisés** (tels que des viandes certifiées ou des poissons issus de la pêche raisonnée, etc.), auprès de producteurs ou de groupements de producteurs locaux ;

► **développer plus encore la réalisation de recettes « faites maison »** afin que les enfants se détendent autour de bons petits plats, au visuel appétissant.

Les herbes aromatiques, régulièrement utilisées dans les menus, sont directement cultivées sur place et entretenues par les enfants de l'école Aimé-Césaire.



• **Que mangent les enfants dans les restaurants scolaires de la ville ?**

• **100%**
• **de plats élaborés en cuisine centrale** et faits maison

• **60 %**
• **d'aliments produits dans une démarche responsable** sans impact sur l'environnement

• **56 %**
• **de produits bio**
• au lieu de 41% en 2020/2021 et des 20% exigés par la loi Egalim*.

• **80%**
• **de fruits et légumes de saison**
• Soit environ 20 % de plus qu'avant

• **65 %**
• **de produits locaux ou issus de circuits courts**
• Soit 15 % de plus qu'avant

• **1 repas végétarien** (non carné) par semaine

* Egalim : Loi promulguée en novembre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et pour une alimentation saine, durable et accessible à tous.



Stop au gaspillage alimentaire !

Afin d'éviter que trop de produits des repas ne finissent à la poubelle, un travail de sensibilisation est réalisé chaque jour auprès des enfants. Des alternatives écologiques ont également été développées pour reconditionner les déchets de la restauration scolaire.

Moment de plaisir et de détente, la pause déjeuner est aussi pour les enfants une bonne occasion de respecter l'environnement en apprenant notamment à ne pas jeter inutilement.

Mesurer son appétit pour ne pas gâcher...

Si les repas préparés à la cuisine centrale sont bien sûr, préalablement conçus pour fournir des portions adaptées à l'âge des enfants, la Collectivité met également un point d'honneur à tenir compte de «l'humeur du jour» des élèves.

« Nous ne servons jamais une portion entière aux enfants qui nous disent ne pas avoir faim ou ne pas aimer ce qu'on leur propose. Pour autant, pour leur santé et pour leur permettre de découvrir de nouvelles saveurs, nous les inviterons toujours à goûter. Libre à eux d'en redemander ensuite, s'ils le souhaitent » explique Nathalie Grandgeorge, coordinatrice de la restauration scolaire.

Dans cette démarche d'ailleurs, la Ville qui, dans sa lutte contre les perturbateurs endocriniens*, élimine peu à peu le plastique de ses achats publics (ex. matériel de cuisine) et supprime dès que possible les emballages individuels au profit de produits pouvant être servis à la demande. (ex. fromage à la coupe, compote, fromage blanc, etc.).

Côté production, le prestataire de restauration s'appuie sur les résultats de pesées journalières des déchets afin de réadapter les menus, comme les quantités et aliments utilisés.

Des alternatives écologiques pour recycler les déchets

Avec le souhait que des gestes simples en faveur de l'environnement, tels que le tri, deviennent familiers aux enfants, des collecteurs de pain, d'eau et de déchets sont mis en place afin de permettre un réemploi «durable» des produits jetés.

Un maximum de déchets transformables sont également donnés à des associations ou à des entreprises de recyclages.

* Le Pellerin est la première ville de Loire-Atlantique à avoir signé, en 2019, la Charte Villes et Territoires «Sans perturbateur endocrinien».

Quelques mesures de recyclage et de traitement des déchets mises en place

Récupération

de l'eau pour arroser les jardinières de l'école **et du pain** pour le donner à des associations de reconditionnement.

Compost

Les restes des assiettes sont mis en compost pour don à des agriculteurs.

Utilisation des restes (ex. : fruits) pour improviser de bons petits plats (gâteaux / tartes, etc.) dans le respect bien sûr des règles d'hygiène alimentaire.





Faire de la restauration scolaire un lieu d'échanges, de plaisir et de découvertes !

Tout en veillant à offrir aux jeunes demi-pensionnaires un cadre confortable et reposant, la Ville souhaite aussi faire de la pause déjeuner un temps privilégié d'échanges ludiques autour de l'alimentation.

Lieu propice à la découverte de nouvelles saveurs et au plaisir du goût, la restauration scolaire est aussi l'endroit idéal pour en savoir plus sur les aliments que l'on apprécie (ou non).

Pour cela, quoi de mieux que de rencontrer un fermier et de l'écouter parler de ses légumes ? D'échanger avec une diététicienne pour comprendre l'importance de l'équilibre alimentaire pour la santé ?

Attachant une importance particulière aux animations organisées durant les temps de repas et afin de maintenir une dimension pédagogique dans la restauration scolaire, la Collectivité organise donc régulièrement, elle-même ou en partenariat avec son prestataire, des activités, des ateliers ou des interventions ludiques autour de thématiques alimentaires.

Une pause méridienne étendue pour permettre 3 services confortables

Au moyen de quelques très légers changements d'horaires d'ouverture des écoles (de 5 à 10 minutes), une plage horaire d'1h45 commune à toutes les écoles sera, dès la rentrée consacrée à la pause déjeuner des enfants afin de permettre la tenue de 3 services (au lieu de 2) dans les salles de restauration des écoles élémentaires de l'Hermitage et Aimé-Césaire.

«Ces conditions, très favorables au respect des rythmes de l'enfant favoriseront les temps d'animation et permettront aux animateurs et aux agents de restauration d'avoir des temps privilégiés avec les enfants afin de mener plus efficacement des actions pédagogiques constructives» indique Aurélien Béal, responsable Enfance, Jeunesse, Éducation.

Éveiller les enfants aux sujets liés à l'alimentation

Suivant les valeurs communes du projet éducatif de territoire de la commune (voir page 9), des animations régulières seront organisées toute l'année sur le temps méridien. Des activités en lien avec la restauration et l'alimentation sont également au programme dans les accueils extra scolaires de la Ville.

La restauration scolaire en quelques chiffres

3 services par jour

d'une quarantaine d'enfants par école élémentaire au lieu de 2 services de 60 enfants.

1 repas thématique par mois

pour découvrir de nouveaux produits, de nouveaux goûts, de nouvelles cultures, etc.

31 agents de restauration et d'animation

pour accompagner les 400 élèves déjeunant dans les restaurants scolaires de la ville.

6,05 €

coût d'un repas pour la ville (hors fluides)

4,20 €

coût moyen d'un repas pour une famille (tarif 2020, avant nouveau marché).

À savoir...

Si votre enfant souffre d'allergie, un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place en début d'année au moment de l'inscription de l'enfant, afin qu'un repas de substitution puisse lui être proposé

Grandir au Pellerin autour d'un Projet éducatif de territoire (PEDT)

Véritable colonne vertébrale de la politique enfance jeunesse du Pellerin, le PEDT définit, dans une démarche de concertation avec l'ensemble des partenaires éducatifs de la commune, les axes et objectifs majeurs à décliner dans l'ensemble des structures et associations de la ville accueillant les jeunes Pellerinais de 0 à 17 ans.

Socle commun des projets des structures et des acteurs accueillant des enfants et des jeunes dans les accueils scolaires, péri et extra scolaires de la ville, le Projet éducatif de territoire s'articule autour de 3 grands axes, déclinés en quelques objectifs (voir ci-contre).

Le PEDT 2021/2024 a été réalisé sur la base des nombreuses réponses de parents d'élèves, consultés au printemps sur l'offre éducative, et en collaboration avec l'ensemble des partenaires pouvant intervenir dans la vie du jeune et de l'enfant (associations, écoles, collège, lycée, parents d'élèves, services municipaux, etc.).

Des partenariats en lien avec le PEDT

S'inscrivant dans différents axes du PEDT (voir page 12), le développement de partenariats permet de faire bénéficier l'ensemble des jeunes Pellerinais des compétences d'associations locales. Pour les écoliers, la commune s'est notamment engagée par convention avec les associations Serious Road Trip (cirque), Ecopole (ateliers et outils sur le développement durable), Musique et danse et plus récemment, avec Nantes natation (photo 1), afin que ces dernières interviennent régulièrement auprès des jeunes élèves de la ville.

Le confort des scolaires au coeur du PEDT

Si d'énormes travaux ont été réalisés ces dernières années en restauration scolaire et à l'école de l'Hermitage (photo 2) pour offrir aux enfants un cadre scolaire confortable pour bien vivre ensemble, la Municipalité continue d'investir pour optimiser les équipements pédagogiques des écoles. Pour les années 2021/2022 notamment, 77 000 € d'investissements, subventionnés pour moitié par l'État, permettront que chaque classe des 2 écoles élémentaires soient idéalement équipées en matériel informatique (photo 3) (vidéoprojecteurs interactifs, classes mobiles, logiciels spécifiques, ordinateurs, etc.).



«Le PEDT permet à chaque structure de décliner ses propres actions en cohérence avec les autres

acteurs éducatifs et autour des mêmes valeurs »

Anne-Soizic Loirat,
Coordinatrice des temps péri scolaires et du lien scolaire

Info service

Dès la rentrée, le service enfance jeunesse éducation sera fermé au public tous les après-midi.

> Ouvert de 9h à 12h
(joignable par téléphone dès 8h15)

> Le service reste joignable toute la journée par mail à l'adresse

enfancejeunesse@ville-lepellerin.fr

Les réservations et/ou annulations des services péri et extra scolaires sont à privilégier sur le **portail familles.**



Les grands axes du PEDT pour toutes les structures d'accueil

Dès la rentrée 2021 et jusqu'en juin 2024, le Pedt du Pellerin s'articulera autour de 3 axes éducatifs, souvent transversaux.



L'enfant et le jeune, les citoyens de demain

- **Développer le sens civique**, en encourageant l'ouverture d'esprit dans le respect de la laïcité et des valeurs de la République ;
- **Favoriser la mixité sociale et l'inclusion** ;
- **Encourager l'expression** de l'enfant et du jeune pour prendre en compte son avis et ses idées ;
- **Accompagner l'adolescent vers l'âge adulte**, notamment dans ses choix d'avenir ;
- **Favoriser l'accès à d'autres cultures** pour encourager l'enfant et le jeune à forger son identité et à affirmer ses goûts et ses valeurs.



Continuité et cohérence éducative entre les acteurs de la vie de l'enfant et du jeune

- **Garantir un cadre bienveillant** à l'enfant et au jeune, et être en mesure d'expliquer posément **les règles de vie à suivre pour la sécurité et le respect de tous** ;
- Plus d'actions de **soutien à la parentalité** ;
- **Optimiser l'accompagnement scolaire, périscolaire et extra scolaire des enfants et des jeunes** par un partage renforcé des informations ;
- **Favoriser et encourager la formation** des acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.



Les rythmes de l'enfant et du jeune

- Un **cadre respectueux du bien vivre ensemble** ;
- Envisager l'enfant et le jeune en tant qu'**individu** ;
- **Prise en compte du bien-être et des besoins** de l'enfant et du jeune ;
- **Susciter la curiosité et l'envie** par l'expression et une programmation d'activités adaptées aux âges ;
- **Répondre aux besoins spécifiques** d'aide et d'inclusion.



Des exemples ponctuels et concrets...

> AXE N°1

Des animations autour de la nutrition sur les temps de restauration collective

L'intervention d'une nutritionniste est attendue pendant les temps méridiens des écoles élémentaires afin d'initier les enfants aux notions d'équilibre alimentaire, et pourquoi pas les inviter par la suite à s'investir dans le choix des menus de la cantine.

> AXES N°1 / 2

Du multisport pour les maternelles

Pendant le temps de sieste des plus petits, un éducateur sportif viendra en début d'année proposer des temps de motricité en extérieur aux enfants scolarisés en moyenne et grande sections de maternelle.

> AXES N°1 / 2

Des interventions bilingues en accueil périscolaire

Des séances en langue anglaise, adaptées aux tranches d'âges, seront proposées en accueil périscolaire autour d'Halloween et de Thanksgiving.

> AXES N°1 / 2 / 3

Des animations d'astronomie en accueil de loisirs

Quatre séances d'astronomie sont prévues à l'accueil de loisirs des 6-10 ans au 1^{er} trimestre 2021.



> AXES N°2 / 3

Formations à la sophrologie pour relaxer les enfants

Avant la rentrée, les animateurs et les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) seront formés à cette méthode de relaxation afin de la pratiquer avec les enfants avant et après les temps méridiens, de manière à mettre les plus petits dans de bonnes conditions pour la sieste et à préparer les plus grands au bon retour vers les apprentissages.



La formation au coeur des actions du Ram.i



Pour les années à venir, le Relais assistants maternels intercommunal du Pellerin (Ram.i), Saint-Jean-de-Boiseau et La Montagne, qui compte à ce jour 210 assistantes maternelles, a souhaité placer la professionnalisation et la formation continue des professionnels de la petite enfance au coeur de son nouveau projet de service.

Service gratuit d'informations, de coordination et de médiation à destination des assistantes maternelles agréées indépendantes et des parents, le Relais assistants maternels intercommunal (Ram.i) est également un lieu d'échanges et d'animations.

Encadré par un contrat de projet dans lequel l'équipe du Ram.i décline ses missions et définit ses objectifs pour une période de 4 ans, ce service est co-financé à hauteur d'environ 80% par la Caisse d'allocations familiales (Caf).

« La formation continue des assistantes maternelles est un axe prioritaire du Ram.i »

Isabelle Robard, responsable du Ram.i

Dans l'intérêt des enfants accueillis et dans une démarche de valorisation du travail des assistantes maternelles, l'équipe du Ram.i a placé la formation continue au coeur de son nouveau projet de structure et leur propose une offre de formations organisées localement leur permettant d'actualiser leurs connaissances, d'approfondir leurs pratiques, de développer de nouvelles compétences et de nouveaux savoir-faire..

« Nous sommes aussi « facilitateurs » de cette démarche en aidant les assistantes maternelles à constituer leur dossier de demande de formation et les familles-employeurs à trouver un mode d'accueil alternatif pendant le temps de formation » complète la responsable du Ram.i.



RÉUNION D'INFORMATION

« La formation continue des assistantes maternelles »

Afin de présenter les dispositifs de formation, ainsi que les démarches et les financements existants aux assistantes maternelles et aux parents-employeurs, l'équipe du Relais assistants maternels intercommunal (Ram.i) vous convie à une réunion d'information :

**Mardi 12 octobre à 20h30,
à l'espace René-Cassin du Pellerin**

Julie Saavedra, votre nouvelle interlocutrice

Dès le 1^{er} septembre, le Relais assistants maternels du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau, récemment rejoint par la ville de La Montagne, accueillera une nouvelle éducatrice de jeunes enfants pour renforcer son équipe.

Responsable d'unités, depuis une dizaine d'années, dans différents multi-accueils de Nantes métropole, la jeune Couéronnaise de 37 ans, Julie Saavedra, complètera l'équipe du Ram.i afin de permettre un meilleur déploiement des activités dans les 3 communes.

Avec le souhait de faire évoluer sa carrière vers un emploi privilégiant le lien avec les familles et les professionnelles de la petite enfance, c'est très motivée et avec beaucoup de bienveillance qu'elle rejoint Chrystelle Guy et Isabelle Robard au Ram.i, pour accompagner les familles et les assistantes maternelles dans leurs démarches et permettre la tenue de plus nombreuses matinées d'éveil intercommunales. Bienvenue à Julie !





Des dispositifs de subvention pour l'acquisition d'un vélo familial ou professionnel

Après le très grand succès du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique, deux dispositifs de subvention, portés par la métropole de Nantes, restent encore actifs pour contribuer à l'augmentation de la pratique cyclable sur le territoire.

► L'aide à l'acquisition d'un vélo cargo ou d'un vélo familial pour les particuliers

Qu'est-ce qu'un vélo cargo ?

C'est un vélo à deux roues (biporteur) ou trois roues (triporteur) équipé d'une malle à l'avant qui permet de transporter aussi bien ses enfants (avec l'équipement adéquat) que ses courses. Ce mode de déplacement familial permet de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge, aux bienfaits de la pratique du vélo pour se déplacer au quotidien. Certains modèles sont équipés d'une assistance électrique au pédalage.

Qu'est-ce qu'un vélo familial ?

Un vélo familial est un vélo spécifique, doté d'équipements non amovibles permettant le transport d'un ou plusieurs jeunes enfants. Il en existe de différents types, tels que le longtrail ou le vélo-porteur. Comme le vélo-cargo, ce mode de déplacement familial permet de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge, aux bienfaits de la pratique du vélo pour se déplacer au quotidien.

Le montant de la subvention accordée

Le montant de la subvention est fixé à 25% du coût TTC du vélo, dans la limite de 300€ par véhicule et par personne. Le bénéficiaire de la subvention s'engage à ne pas revendre le vélo avant 3 ans. La subvention est versée sur le compte du bénéficiaire sous réserve que la facture d'achat du vélo et le Relevé d'Identité Bancaire soient à son nom. Cette subvention ne peut être versée qu'une seule fois par bénéficiaire, pour l'achat d'un seul vélo cargo ou familial. Sous conditions, cette aide est cumulée avec le « bonus vélos » de l'État pouvant atteindre 200 €.

► L'aide à l'acquisition de vélos pour les professionnels

Les entreprises concernées

L'aide à l'acquisition de vélos pour les professionnels visant à soutenir les achats de vélos classiques, électriques ou cargo, avec ou sans assistance électrique, cette subvention s'adresse aux livreurs, coursiers, réparateurs, artisans, commerçants, professionnels de soin à domicile, etc., dont l'activité professionnelle est localisée sur le territoire de la métropole.

Le montant de la subvention accordée

Le montant proposé correspond à 25% du coût TTC du vélo, dans la limite de 400 € par véhicule et dans la limite de 10 véhicules aidés.



Pour faire votre demande...

Les formulaires de demandes de subventions sont téléchargeables sur le site internet de Nantes métropole

► <https://metropole.nantes.fr/rubriques-services/deplacements-stationnement>



De bonnes nouvelles pour nos transports en commun !

Essentielle pour accompagner le développement de la ville et faciliter les mobilités des habitants l'offre de transports en commun évolue au Pellerin. En effet, dès septembre 2021, la ligne 88 sera notamment prolongée jusqu'à la Montagne, facilitant ainsi les transports des Pellerinais vers la gare et le lycée de Bouaye. Une évolution notable, qui sera suivie par un test de prolongation de la ligne E8 jusqu'à la Cochère.

Avec l'objectif de créer de nouvelles liaisons et connexions intercommunales et dans le cadre d'un Plan de Déplacements Urbains visant à encourager l'usage des alternatives à la voiture individuelle, Nantes Métropole développe son réseau de transports en commun dès la rentrée 2021.

Au Pellerin, où l'offre de transport n'a pas connu d'évolution significative depuis dix ans, cette refonte de l'offre de transport en commun vise à faciliter l'accès à la gare de Bouaye, à créer des liaisons intercommunales permettant de mieux connecter les communes du Sud-ouest au reste du territoire et d'améliorer l'offre du dimanche.

Le prolongement de la ligne 88 pour faciliter les déplacements des Pellerinais et apporter un nouveau maillage du territoire vers le sud

Dès le lundi 30 août, une refonte de l'itinéraire de la ligne 88 (Bouaye Coteaux / Brains / St-Léger-les-Vignes > Neustrie), permettra aux habitants du Pellerin d'accéder à la gare et au lycée de Bouaye plus facilement grâce à son prolongement jusqu'à l'arrêt château d'Aux de la Montagne.

Ainsi, les usagers empruntant les lignes 78 (Le Pellerin > Neustrie) ou E8 (Le Pellerin > Pirmil) pourront se rendre plus facilement à Bouaye par un simple changement de ligne à cet arrêt. Un réel gain de temps pour les Pellerinais qui, à ce jour, doivent aller jusqu'à la Neustrie pour effectuer leur changement ! À l'exception du dimanche, la ligne 88 circulera toutes les 22 à 30 minutes, chaque jour.

Grâce à ce nouveau maillage, les trajets seront également facilités vers Saint-Léger-Les-Vignes et Brains, comme vers Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, grâce à une connexion directe à Bouaye, évitant de passer par Gréneraie.

Enfin, pour se rendre à l'aéroport, les habitants du Pellerin prendront désormais le 98 à Neustrie (au lieu du 48), ou la

nouvelle ligne 38 à Gréneraie. Les deux lignes circuleront le dimanche.

Le prolongement de la ligne E8 rue de la Jaunaie, jusqu'au futur rond-point de la Cochère

À partir de septembre 2022, de nouvelles dessertes seront installées rue de la Jaunaie pour tester, pendant un an, le prolongement de la ligne E8 (Le Pellerin > Pirmil) jusqu'au futur rond-point de la Cochère.

« Depuis 2019, année durant laquelle d'importants travaux de requalification de la rue de la Jaunaie ont été réalisés, nous demandons la prolongation de la ligne E8 afin d'accompagner le développement urbain de ce secteur, notamment au Bois Tillac. Après 3 refus, dont le dernier au motif d'une perspective de fréquentation insuffisante de cette ligne par rapport aux frais engagés, nous avons proposé cette ultime solution : tester la fréquentation de la ligne E8 rue de la Jaunaie avant de trancher. Cette proposition a été acceptée et j'ai bon espoir de transformer l'essai afin que cette prolongation de la ligne express E8 jusqu'à la Cochère devienne pérenne » indique le Maire du Pellerin.

Au terme d'une année donc, un bilan évaluera la pertinence de maintenir cette prolongation de la ligne E8. En effet, si cette partie du prolongement comptabilise **une moyenne de 70 montées par jour**, la prolongation de la ligne express sera maintenue.

A noter

Pour rendre les services de mobilité accessibles à tous, **l'accès au réseau de transport public TAN est gratuit tous les week-ends** depuis le 24 avril 2021.



Alexandre Lamazerolle,
agent Espace verts de la Ville

Le service Espaces verts veille à votre cadre de vie

Essentiels, polyvalents et appliquant une politique paysagère écoresponsable, les agents du service Espaces verts de la ville oeuvrent tous les jours à ce que chacun puisse profiter d'agréables espaces publics végétalisés dans la commune. Pour mieux comprendre les missions de ce service, parfois injustement décrié et pourtant trop souvent amené à travailler dans des conditions d'incivilité peu engageantes, nous sommes allés à la rencontre de la sympathique équipe de jardiniers du Pellerin.

Près de 21 hectares d'espaces verts à entretenir et à paysager*

Souvent confondues avec celles de Nantes métropole, en charge de l'entretien des rues et trottoirs de la ville (voir ci-contre : qui fait quoi et où ?), les missions du service Espaces verts ciblent plus particulièrement les espaces verts publics et les aménagements en accompagnement de voirie.

En effet, entre taille des haies, élagage des arbres et arbustes, arrosage des massifs fleuris, tonte des pelouses, désherbage manuel, paillage, plantations, création de massifs, etc., et tout en s'adaptant aux besoins de chaque saison, les jardiniers de la ville s'appliquent à entretenir nos parcs et jardins publics, nos rond-points, nos aires de jeux, nos équipements sportifs, nos quais, nos cours d'écoles, nos cimetières, nos jardins familiaux, notre verger communal, etc.

Véritables «garants» de la qualité de notre cadre de vie, les missions des espaces verts ne se limitent pas aux travaux de jardinage...

Très polyvalents, les agents des espaces verts contribuent aussi à la création de nouveaux espaces publics tels que des cheminements doux (ex. : nouveau cheminement rue du Château réalisé en juillet 2021), à l'aménagement et à l'installation de nouveaux équipements (ex. systèmes d'arrosage automatiques au terrain de foot ou aide à l'installation du bassin mobile de natation pour les écoliers), mais aussi, consacrent de plus en plus de temps, au ramassage de déchets sauvages, malheureusement de plus en plus nombreux, dans les espaces verts publics.

* dont 75 045 m² de pelouse et 6 087 m² de massifs.



« Le service
Espaces
verts compte
cinq agents

consciencieux et investis, dont
deux jardiniers à temps partiel.

**Face à l'étendue de l'espace
public à entretenir, nous
recevons l'aide de l'entreprise
de réinsertion Réagir ensemble**
dans certains secteurs,
tels que les quais ou le cimetière »

**Guillaume Batard,
Responsable
du Centre Technique Municipal**

Les espaces verts en images...



Une gestion différenciée des espaces verts

Ce n'est pas toujours au goût de tous, mais c'est pourtant dans l'intérêt général que la Collectivité a, depuis de nombreuses années, opté pour une gestion responsable et durable de ses espaces verts, en acceptant de laisser parfois la nature s'installer au coeur de l'urbanisation.

En effet, pour protéger la santé des habitants et conserver l'équilibre des écosystèmes en milieu urbain, la Ville a fait le choix de n'utiliser **aucun produit phytosanitaire et d'adapter les soins et l'entretien apportés aux espaces publics à leur usage et à leur secteur d'implantation.**

Sur ce principe, les espaces publics très fréquentés, notamment dans le bourg, autour des aires de jeux, de sport ou sur les sites touristiques, font l'objet d'un entretien manuel ou mécanique soutenu, tandis que d'autres, moins fréquentés ne font l'objet que d'une fauche annuelle (ex.: une partie de Bikini).

Des initiatives durables

Toujours dans une démarche de préservation de l'environnement et des ressources, les Espaces verts veillent toujours à attendre la fin de la nidification pour tailler les haies (juillet), à privilégier la plantation de vivaces aux plantes annuelles, à limiter l'usage de l'eau et à produire le minimum de déchets (ex. paillage). Parmi les initiatives durables mises en place, les agents du service Espaces verts sèment depuis plusieurs années des jachères fleuries, pauvres en eau, au pied des murs pour remplacer les mauvaises herbes disgracieuses, ont installé des économiseurs d'eau de pluie dans les jardinières de la ville, créent leur propre paillage avec le produit des tailles et des élagages, etc.

Espace public : qui fait quoi et où ?

► À la charge de la ville

Les agents communaux gèrent l'entretien des espaces verts publics (parcs et jardins), **l'accompagnement de voirie** (massifs fleuris, jardinières, rond-points, aires de jeux, parcours sportifs) **et les cheminements** des espaces verts (ex. à la Martinière).

► À la charge de Nantes métropole

Les agents de Nantes métropole nettoient la voirie (trottoirs, chaussée, liaisons douces), vident les poubelles, entretiennent les toilettes publiques, le mobilier urbain et les abords des points d'apports volontaires, enlèvent les feuilles mortes, les dépôts sauvages, l'affichage sauvage, etc.

Au Pellerin, pour toute réclamation concernant la voirie, contacter le pôle Sud-Ouest de Nantes Métropole au 02 28 00 16 00.

► À la charge des propriétaires

Les propriétaires sont responsables de l'entretien de la végétation de leur jardin qui, en débordant sur la voirie, peut gêner la circulation des riverains. L'entretien **des pieds de murs de leur habitation** est également à leur charge.



« Il est important de **conserver la biodiversité de certains secteurs peu fréquentés**,

comme certains à Bikini ou à la Martinière, en ne réalisant qu'une fauche par an, en début d'hiver »

Mathieu Le Grevèze,
Jardinier et agent technique



« **3 demi-journées par semaine sont aujourd'hui nécessaires pour ramasser**

les déchets sauvages jetés dans l'espace public. Le manque de civisme nous prend un temps précieux que nous préférons mettre à profit ailleurs »

Nicolas Tazuin, Jardinier



« Nous appelons les propriétaires de chiens à faire preuve de civisme et de bienveillance.

Nous devons trop souvent désherber dans les déjections canines ! »

Romain Bréant, Jardinier

Quelques subtilités...

Dans un lotissement privé, l'entretien est à la charge de l'aménageur (ex. au Bois Tillac, où seule l'allée qui mène au lycée est à la charge des Espaces verts de la ville).



De nouvelles aides pour relancer les activités sportives et culturelles

Dans une démarche de relance et de soutien à la reprise des activités sportives et culturelles en France, l'État a mis en place deux nouvelles aides gouvernementales destinées aux plus jeunes : un Pass sport de 50 € ainsi qu'un Pass culture de 300 € à dépenser dans les cinémas, les librairies ou pour l'achat de places de concert.

Un Pass Sport de 50 € pour l'inscription dans un club ou une association sportive

S'adressant aux enfants de 6 à 17 ans bénéficiant soit de l'allocation de rentrée scolaire, de l'allocation d'éducation enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes handicapés, ce dispositif, sous conditions de ressources, offre une allocation sportive de 50 € permettant de contribuer aux frais d'inscription dans une associations sportive, partenaire de ce dispositif.

Plus d'infos sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Un Pass culture de 300 € pour tous les jeunes de 18 ans

Ce dispositif permet aux jeunes d'avoir accès, l'année de leur 18 ans et sans condition de ressources, à une application sur laquelle ils disposent de 300 € pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon leurs envies des propositions culturelles de proximité.

Dans le détail, le pass pourra être dépensé en billets (cinéma, concert, spectacle, musée...), en biens culturels (livres, disques, instruments...), en cours de disciplines artistiques, en matériel des beaux-arts ou en services numériques (jeux vidéo, musique en ligne, certaines plateformes de SVOD, presse en ligne, ebooks...).

Plus d'infos sur <https://pass.culture.fr>

Et toujours, l'e.pass jeunes culture sport pour faciliter les sorties et l'engagement citoyen

Proposée par la Région au tarif de 8 €, ce dispositif permet à tous les jeunes habitants des Pays de la Loire, âgés de 15 à 19 ans, d'accéder pendant un an à plus de 200 € d'avantages et de réductions sur les loisirs (cinéma, spectacle, festival, événement sportif, etc.), mais aussi à des aides pour des démarches citoyennes (ex. : Bafa).

Plus d'infos sur www.epassjeunes-paysdelaloire.f



Samedi 4 septembre

Rendez-vous au forum des associations

Événement incontournable de la rentrée scolaire 2021/2022, le prochain forum des associations marquera également, nous l'espérons tous, un retour «à la normale» vers nos sports et loisirs, après plus d'un an et demi de crise sanitaire...

Alors que le forum des associations 2020 avait dû être annulé en raison de l'épidémie de Covid-19, c'est avec optimisme que la Municipalité vous donne rendez-vous le samedi 4 septembre, à partir de 14h, à l'espace René-Cassin, pour retrouver vos associations et vous permettre de vous inscrire à l'une des nombreuses offres de loisirs culturels et sportifs proposées au Pellerin.

En effet, lors de ce grand rendez-vous avec le tissu associatif de la ville, vous pourrez enfin retrouver vos disciplines favorites au fil des nombreux stands présents, échanger avec chacun de leur représentant et assister à diverses démonstrations.

Plus d'infos au 02 40 97 36 27





Quoi de neuf du côté des assos ?

Le club des aînés ouvre ses portes

Jeudi 2 septembre, dès 14h, les membres du Club des aînés vous attendent dans la salle Aurore de l'espace culturel Adine-Riom pour vous présenter les activités de cette association de lien social qui, depuis plus de 40 ans, propose régulièrement aux personnes retraitées des journées consacrées aux jeux et des sorties.



Véritable lieu de rencontre et de divertissement pour les personnes retraitées, souhaitant se divertir et ne pas rester seules chez elles, le Club des aînés propose toutes les semaines des après-midi jeux de cartes et de société et organise régulièrement des lotos, des repas, des spectacles, des sorties, etc.

« Les rencontres du Club des aînés sont des moments d'épanouissement permettant à chacun de jouer, de discuter, de s'amuser. Ce sont toujours des moments très attendus par nos adhérents » indique la nouvelle présidente, Nicole Padiolleau.

Plus d'infos au 02 40 03 40 53 ou à l'adresse nicole.padiolleau@hotmail.fr



Une nouvelle intervenante pour apprendre le théâtre

Cette année encore, la section théâtre de l'Amicale laïque du Pellerin proposera à la rentrée, un atelier théâtre aux enfants âgés de 8 à 11 ans. Les cours seront donnés par une toute nouvelle intervenante : Anne Rossi.

« Vecteur de plaisir, de lien social et d'entraide, le théâtre est un formidable outil de socialisation, de compréhension et de respect de l'autre » indique la comédienne.

Souhaitant faire de son atelier un lieu d'expression libre, d'amusement, d'audace et de jeu, où le plaisir prime sur la performance, Anne Rossi proposera régulièrement aux enfants d'expérimenter l'improvisation et de travailler en petits groupes sur des histoires.

Présente au forum des associations du samedi 4 septembre prochain, Anne Rossi se tiendra à la disposition des familles et des futurs acteurs et actrices en herbe.

Cours tous les mardis de 17h à 18h30 à la salle Aurore, par groupe de 12 élèves maximum.

Plus d'infos à l'adresse theatre@al-lepellerin.fr.



En avant les Artistes !

Car il nous tardait de les retrouver en vrai, en chair et en os, les artistes locaux seront à l'honneur du 14 septembre au 6 octobre pour la 13^{ème} édition de Bibliothèques en fête ! Dans ce but, les médiathèques du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne, vous ont concocté une belle programmation d'activités et de spectacles.

Expositions, théâtre, ateliers, animations, concert dessiné, contes, danse..., cette année encore la programmation de Bibliothèques en fête s'annonce riche et variée à la médiathèque du Pellerin et chez ses deux voisines.

En effet, avec l'envie et l'impatience de faire de cet événement un moment de retrouvailles et d'échanges autour des arts, les bibliothécaires ont convié de nombreux artistes locaux afin de vous proposer, sur près de quatre semaines, différentes animations culturelles et familiales.

Au Pellerin notamment...

Pendant toute la durée de l'événement, vous pourrez, lors de votre visite à la médiathèque George-Sand, découvrir une exposition de photographies du club photos «Phot'image» sur le thème des artistes et vous amuser avec des œuvres d'art au moyen de livres interactifs, de jeux et de tablettes prêtés par la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique.

Mercredi 15 septembre, place au spectacle familial «Pom'aime», de la Cie **Le Chat qui guette**, avec un voyage tout en poésie au fil des quatre saisons. Samedi 25 septembre, Pierre Roba et Daniel Trutet, de la Cie **La Tribouille**, joueront les porte-voix de migrants vivant dans des squats à Nantes dans le spectacle «Bienvenue ! Paroles de migrants».

Enfin, du 14 au 18 septembre, vous pourrez aussi faire l'expérience d'un voyage sonore en écoutant des histoires dans une tente suspendue.

Créez vos personnages, costumes et décors en participant au concours : Un spectacle de rêve !

Gratuit et ouvert à tous (à partir de 6 ans) inscrit ou non dans les médiathèques, vous aurez, si vous le souhaitez, **jusqu'au samedi 2 octobre** pour faire marcher votre créativité et participer au concours de Bibliothèques en fête, en proposant un récit, un dessin, une peinture, une sculpture, un pliage, un collage, une vidéo, etc.

Soumises à un jury de bibliothécaires et d'artistes locaux, les meilleures propositions seront récompensées lors de la cérémonie de clôture de l'événement, mercredi 6 octobre 18h, à la médiathèque Yves-et-Raymond-Gaudin de La Montagne.



Retrouvez la programmation complète de Bibliothèques en fête dans les trois communes et le règlement du concours «Un spectacle de rêve» sur www.ville-lepellerin.fr



Les véhicules rétros s'exposent à la Martinière

Les nouveaux habitants pourront eux aussi profiter des véhicules rétros de l'APVR, lors d'une visite guidée de la ville samedi 25 septembre ! (voir page 30)

Dimanche 5 septembre, de 10h à 18h, l'Amicale Pellerinaise de Véhicules Rétros, en partenariat avec l'ARNO et la NVV*, vous invite à venir découvrir ses véhicules anciens à l'occasion d'un rassemblement interclubs sur la rive sud du Canal de la Martinière.

Depuis 20 ans, l'Amicale Pellerinaise de Véhicules Rétros (APVR) réunit des passionnés de vieilles mécaniques. L'association compte à ce jour une trentaine d'adhérents et plus d'une centaine de véhicules anciens (autos, cyclos et motos), dont leur fameuse mascotte : la Juvaquatre.

Régulièrement, le club organise des sorties et est toujours partant pour faire rouler ses véhicules de collection et en faire profiter les habitants !

Chaque année d'ailleurs, l'APVR organise, en partenariat avec 2 associations homologues voisines (* Auto Rétro Nantes Océan et Nostalgie des Vieux Volants), un grand rassemblement de voitures et autres véhicules anciens au Canal de la Martinière.

Cette année, rendez-vous est donné dimanche 5 septembre pour une journée conviviale d'échanges et de découvertes de ces magnifiques bolides d'époque, à 2 ou 4 roues !

Plus d'infos sur <http://apvr-lepellerin.fr/>



Battle de BD !

Vendredi 10 septembre, dès 20h, rendez-vous à l'espace René-Cassin pour suivre une heure de combat de feutres insolite ! En effet, orchestrée par l'association Les journées de la BD, cette bataille verra s'affronter les dessinateurs Frédéric Coicault et Guillaume Néel au cours d'une joute graphique originale et haute en couleurs.

Si la crise sanitaire a empêché durant 2 années consécutives la tenue de l'attendu festival de la BD au Pellerin, c'est à coups de crayons que les organisateurs des journées de la BD vous proposent de nous retrouver !

En effet, devant un public amusé, et sans nul doute épaté, le dessinateur de la bande dessinée officielle du film « Bienvenue chez les Ch'tis », Frédéric Coicault, et l'expert en caricatures, Guillaume Néel, armés de leurs feutres multicolores, s'affronteront dans un duel d'improvisation dessiné sans merci.

Une compétition «de pointe», où tous les traits seront permis, sera suivi d'un moment convivial avec les artistes et les bénévoles de l'association Les journées de la BD.

Entrée libre et gratuite (ouverture dès 19h30).



Gilles Servat, à cordes déployées !

Son concert ayant été annulé de la dernière édition des Celtomania en raison de la crise sanitaire, l'incontournable auteur et interprète de « La Blanche Hermine », nous fait le plaisir de reprogrammer son escale au Pellerin, le vendredi 29 octobre, à 20h30 à l'espace culturel René-Cassin !

Temps fort culturel et celtique de Loire-Atlantique depuis plus de 30 ans, les Celtomania et son collectif d'organisateur coordonnent chaque année dans de nombreuses communes de Loire-Atlantique une programmation exclusivement consacrée à la culture bretonne et celtique en veillant au bon équilibre des genres.

Cette année, la 33ème édition du festival Les Celtomania se déroulera du 1er octobre au 22 novembre dans 18 communes du département avec plus de 30 événements, dont un concert de l'incontournable Gilles Servat au Pellerin.

À cordes déployées : le spectacle inédit de Gilles Servat

Sur les routes depuis plus de 40 ans et avec près de 22 albums à son actif, des milliers de concerts, des rencontres artistiques incroyables, l'auteur, compositeur et interprète, ardent défenseur de la culture bretonne, Gilles Servat revient sur scène avec ce spectacle inédit.

Rencontre entre son univers et celui de la musique classique, ce concert, créé aux Francofolies de La Rochelle et mis en scène avec 3 musiciens classiques, est une promenade au plus près des mots de l'auteur.

Un concert acoustique et classique, rare et à ne pas rater, où l'univers des cordes donne encore plus d'intensité et de force aux textes de Gilles Servat.

Billetterie sur place

Tarifs : 15€ - 7€ pour les enfants de - de 12 ans.

Renseignements et réservations au 02 40 97 36 35 ou à l'adresse culture@ville-lepellerin.fr

Plus d'infos sur www.celtomania.fr



Report de l'école Buissonnière !

Initialement programmée le vendredi 2 juillet, et annulée en raison de la pluie, la séance de cinéma de plein air, organisée par la Ville est reportée, au samedi 11 septembre à la tombée de la nuit (21h/21h30), sur le terrain sud de l'espace René-Cassin.

L'école buissonnière

*Un film de Nicolas Vannier,
avec Francois Cluzet, Eric Elmonismo...*

En 1930, alors qu'il ne connaît rien d'autre que les hauts murs d'un orphelinat parisien, Paul est envoyé en Sologne, à la garde de Célestine et de son mari, le garde-chasse un peu raide, Borel. Récalcitrant et buté, l'enfant des villes découvre alors cette région souveraine, féérique et sauvage. Aux côtés du braconnier, grand amoureux de la nature, Paul va faire l'apprentissage de la vie mais aussi celui de la forêt et de ses secrets, dont l'un plus lourd encore, car Paul n'est pas venu là par hasard...

Gratuit et ouvert à tous, l'accès au site sera possible dès 19h afin de permettre à ceux qui le souhaitent de venir s'installer et pique-niquer avant la projection.

Plus d'infos au 02 40 97 36 35

À pied, à vélo ou à cheval, randonnez nature !

Dimanche 10 octobre, de 8h à 17h, pour sa 3^{ème} édition, la journée départementale Randonnée nature vous invite à venir découvrir votre territoire au gré de différents parcours, faciles ou sportifs, au départ du Quai Vert, Le Migron à Frossay. Avis aux amateurs de cyclotourisme, de randonnée pédestre, équestre ou à VTT !



Avec l'ambition de vous faire découvrir chaque année de nouveaux sites sportifs inscrits au plan départemental des espaces, sites et itinéraires, le service sport et activités de pleine nature du Département de Loire-Atlantique invite les habitants à venir participer à une journée de balades et d'animations.

Cette année, après avoir exploré les sites de Vioreau à Joué-sur-Herdre et d'Herbignac, c'est au départ et à l'arrivée du Quai vert que vous pourrez réaliser votre parcours.

Choisissez votre randonnée, en fonction de vos envies et de votre niveau !

Entre des randonnées pédestres, des randonnées à VTT, des randonnées cyclotouristiques ou des randonnées équestres pour cavaliers initiés, vous aurez aussi le choix de participer à l'une des nombreuses activités proposées lors de cette belle journée de découverte.

En effet, du géocaching, des promenades en calèche, des activités nautiques (Kayak, paddle, aviron), des animations pour enfants (VTT, draisienne, pêche et balades en poney), et tout public, dont certaines à destination de personnes en situation de handicap (tandem, joëlette, handbike, quadrix, hippologie), des balades dans la nature et à thématique environnementale, des contes et des balades contées en petit train, etc., seront proposés tout au long de cette édition.

Inscriptions le jour même sur site.

Possibilité de restauration rapide sur place.

Plus d'infos sur www.loire-atlantique.fr/journee-multirando



VERNISSAGE

samedi 30 octobre à 11h



L'expo de Phot'image

Fin octobre, 16 photographes du photo Club Pellerinais Phot'image vous invitent à venir découvrir leur travail à l'occasion de leur première exposition à l'espace culturel Adine Riom.

Créée fin 2016 par des amoureux de la photographie souhaitant partager leur passion, leurs techniques et leur savoir-faire avec le plus grand nombre, Phot'image compte aujourd'hui une quinzaine d'adhérents. Chaque membre y livre sa vision de tout ce qui l'entoure avec son ressenti et sa sensibilité.

De nombreuses activités sont organisées dans le cadre de l'association : sorties photos, lectures d'images, pratique de logiciels, apprentissage de techniques, etc.

Exposition du 30 octobre au 14 novembre dans le hall de l'espace culturel Adine-Riom et dans la salle d'exposition de la médiathèque

Avec un peu plus d'une centaine de photos exposées, l'occasion vous sera donnée de découvrir le travail et le style des photographes du club photo du Pellerin.

À raison d'une ou deux séries de photographies thématiques par artiste, vous pourrez vous régaler d'images animalières, de paysages divers et variés, de photographies de rue, etc.

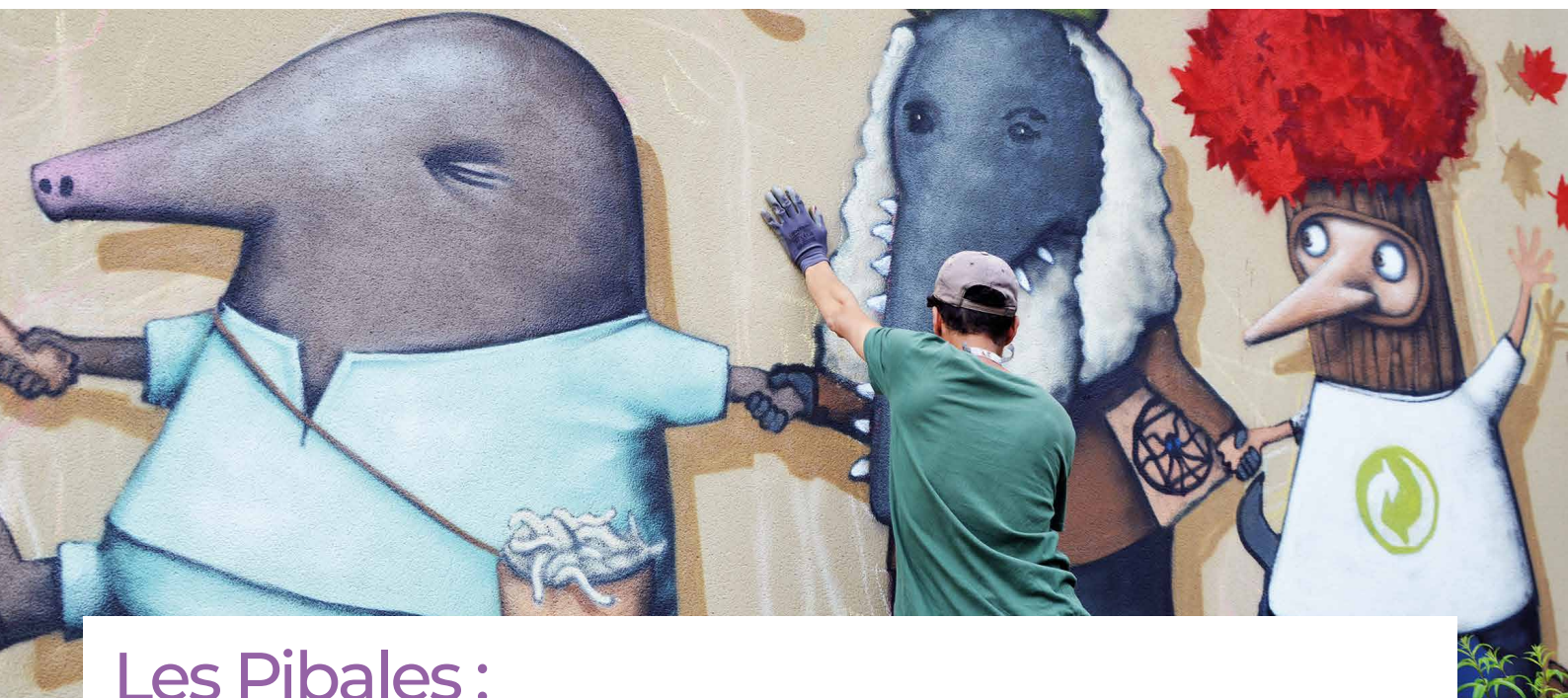
Exposants : Stéphanie Bioteau, André Bossard, Pascal Bott, Gilles Bretin, Jordan Chevalier, Frédérique De Jeanson, Philippe Delaneau, Laurie Dhiver, Yann Lezin, Aurélie Lhomelet, Jean-Michel Lucas, Virginie Maréchal, Vincent Noirbusson, Paul Pajot, Grégory Sachs et Véronique Trocmé.

Les artistes se relayeront sur place pour vous accueillir tout au long de cet événement.

Gratuit et ouvert à tous !

> Exposition visible tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Plus d'infos au 07 66 51 17 72 ou à l'adresse photimage.photoclub44@gmail.com



Les PIBales : Une fresque pour faire du lien

Début juin, une gigantesque farandole de personnages « loufoques » et rigolos se tenant par la main est apparue sur le mur du jardin de l'hôpital de jour « Les PIBales » ! Une création signée Ador, réalisée avec les patients et le personnel soignant, qui matérialise de façon originale leurs liens, mais aussi ceux de l'établissement avec la commune. Chapeau les artistes !

Structure annexe du Centre hospitalier Georges Daumezon de Bouguenais, l'hôpital de jour Les PIBales, installé allée des Jonquilles depuis une dizaine d'années, est un centre de consultation médicale psychiatrique pour adultes autonomes. Sur prescription, les patients peuvent également y venir à la journée, afin de recevoir une prise en charge adaptée après une hospitalisation.

«Chaque jour, Isabelle, Amélie, Sylvie et Delphine, infirmières du centre, organisent des activités thérapeutiques pour apporter de la structuration et créer du lien social. L'objectif est d'accompagner nos patients vers un mieux-être et de les aider à s'inclure dans la cité. Il y a beaucoup de belles choses qui se passent ici, je suis très fière de l'équipe» indique Estelle Vauxion, cadre de santé aux PIBales.

Comptant sept infirmières, deux psychiatres, une psychologue et un assistant social, l'hôpital de jour accueille aujourd'hui une quarantaine de patients.

L'inclusion de la psychiatrie dans la ville, par le biais d'un projet artistique : pari réussi !

Avec le souhait de monter un projet autour du lien, l'équipe des PIBales a confié à l'artiste nantais ADOR, la création d'une fresque «cartoonesque», pensée et réalisée avec la participation des patients et des soignants.

«Chaque personnage auquel l'artiste a donné vie a sa petite histoire et est le fruit d'une multitude d'idées que chacun avait envie de voir apparaître. Avec un peu d'appréhension et beaucoup de fierté, les patients ont également participé à la mise en couleurs de la fresque» indique l'équipe soignante.



Équipe soignante de l'hôpital de jour « Les PIBales » (de gauche à droite et de haut en bas) : Isabelle Mourcq, Estelle Vauxion, Delphine Seurre, Sylvie Jamin et Amélie Chauvet.

« Ce qui est vraiment chouette, c'est que l'on est parti de rien et que tout est venu au fur et à mesure de nos rencontres et de nos échanges. Le résultat aujourd'hui est fidèle à mon univers et à l'ensemble des idées et valeurs que chacun a souhaité apporter. Artistiquement, je suis ravi et humainement comblé ! » indique l'artiste.

« Ce projet est une belle réussite en termes de valorisation, de cohésion et d'estime de soi. Nos artistes sont très fiers d'eux et de nombreux voisins sont venus voir notre travail portant des valeurs de lien, de mixité et de diversité ! » conclue Estelle Vauxion.

► Visible du parking des PIBales (5, allée des Jonquilles)



Les mutuelles santé «communales»

En juin 2019, dans une démarche solidaire visant à permettre l'accès aux soins de tous, la Ville du Pellerin a signé une convention avec les mutuelles AXA et Harmonie mutuelle. Début 2021, la compagnie d'assurances Groupama a également émis le souhait de participer à ce partenariat et a depuis intégré le dispositif « mutuelles santé communales ».



Dans une démarche volontaire d'action sociale, le CCAS de la ville propose divers dispositifs d'aide et d'accompagnement des Pellerinains dans leur quotidien. En ce sens, la Ville a notamment fait le choix, en juin 2019, d'engager un partenariat avec les mutuelles AXA et Harmonie mutuelle afin de favoriser et de faciliter l'accès aux habitants à une protection sociale complémentaire.

Ces dernières se sont alors engagées, par convention, à permettre aux habitants du Pellerin de souscrire une mutuelle santé de qualité, à des tarifs ou des services préférentiels, sans questionnaire de santé, ni examen médical et sans limite d'âge.

En avril 2021, GROUPAMA a rejoint le dispositif

En février 2021, la compagnie d'assurance Groupama a sollicité le Centre communal d'action sociale afin de rejoindre ce partenariat. Accueilli très favorablement par l'ensemble du Conseil d'administration, l'équipe locale de l'enseigne, située en plein cœur du bourg du Pellerin (17 rue du Clos Grillé), propose donc dorénavant à tous les Pellerinains un accompagnement personnalisé et des tarifs réduits afin de souscrire à une mutuelle santé.

Pour toute information, les conseillers Groupama du Pellerin, Vanessa Amelineau et Alain Gautier, se tiennent à la disposition des habitants :

- ▶ Au 02 40 05 68 40 ou au 06 38 52 09 78
- ▶ À l'agence (17, rue du Clos Grillé)
- ▶ Lors des permanences organisées chaque 4^{ème} jeudi du mois, à la mairie annexe du pellerin (allée George-Sand), de 14h30 à 18h30. Permanence maintenue en juillet et août.

L'équipe du CCAS se tient également à votre disposition pour vous renseigner sur ce dispositif au 02 40 05 69 81.

Attention aux escoqueries !

Les personnes âgées sont souvent les victimes d'agissements de délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse. Voici quelques conseils simples pour redoubler de vigilance.



- ▶ Si un visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la poste ou de tous autres services connus, **demandez sa carte professionnelle ou son ordre de mission.**
- ▶ **N'ouvrez pas votre porte** aux personnes que vous ne connaissez pas.
- ▶ Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, **contactez la Police municipale (06 65 17 75 45) ou la Gendarmerie (17 ou 02 40 04 66 17).**

Bréhannerie : vers une extension de la zone d'activité...

Essentielle au développement économique du Pellerin, la ZAC de la Bréhannerie est aujourd'hui complète et ne permet plus d'accueillir de nouvelles entreprises. Initialement prévue en 3 tranches, près de 6 hectares de parcelles restent aujourd'hui encore à aménager pour agrandir la zone d'activité. Bien que la Commune ait dû batailler pour que la Bréhannerie III puisse voir le jour, les signaux sont aujourd'hui au vert !

Sous la gestion de Nantes métropole aménagement, les tranches I et II de la zone d'activité de la Bréhannerie comptent aujourd'hui 26 entreprises et ne peuvent plus, malgré la demande, accueillir de nouvelles implantations.

« Depuis le début de l'année, 7 demandes d'installation, dont une entreprise de plus de 50 salariés, ont dû être refusées, faute de terrains disponibles » déplore le Maire de la commune.

Soucieuse de favoriser le développement économique local, essentiel au dynamisme et à l'attractivité de la commune, la Municipalité soutient et demande depuis plusieurs années une extension de la zone d'activité, sur les 59 000 m² de parcelles adjacentes

Si aujourd'hui, le projet semble être de nouveau d'actualité, d'importantes négociations ont dû être menées entre la Ville et Nantes métropole aménagement afin que la Bréhannerie III n'ait pas une toute autre qualification/fonction...

La Bréhannerie III envisagée pour accueillir une aire de grand passage pour les gens du voyage ? Pour la Ville, c'était hors de question !

En effet, en juillet 2020, à la lecture du compte-rendu annuel de Nantes métropole aménagement, François de Laujardière, alors tout juste élu Maire de la commune, s'est, comme son prédécesseur, inquiété du devenir envisagé pour la 3^{ème} tranche de la ZAC de la Bréhannerie.

« Le rapport envisageait la rétrocession des terrains de la dernière tranche de la ZAC à Nantes métropole pour constituer une réserve foncière ! En sommes, cela fermait toute possibilité d'extension et donc de développement économique à la Bréhannerie » explique le Maire.

Selon Nantes aménagement, la zone d'activité semblait souffrir de son éloignement du centre de la métropole et de la concurrence d'autres sites d'activités métropolitains.

Le Maire a vu par ces arguments une manière détournée de requalifier la zone.

En effet, au vu de la demande régulière de terrains à bâtir dans cette zone et de sa localisation « charnière » entre Nantes métropole et le Pays-de-Retz, cette extension de la ZAC répond pourtant parfaitement aux objectifs de proximité et de synergie attendus dans le contrat de réciprocity, signé par l'intercommunalité et le territoire du Pays-de-Retz.

« La création de 2 aires de grand passage est une obligation métropolitaine. Patrick Gavouyère avait déjà été approché à ce sujet et quelques aménagements avaient d'ores et déjà été faits à notre grand étonnement. Nous avons donc très vite compris que Nantes métropole envisageait notre Bréhannerie III comme potentielle aire d'accueil des gens du voyage » se souvient François de Laujardière.

« J'ai immédiatement provoqué une réunion avec les protagonistes concernés pour faire entendre nos arguments. Sans possibilité de développement économique, ils nous condamnaient... Fort heureusement, nous avons été entendus » poursuit-il.

La Bréhannerie III dorénavant clairement identifiée « zone d'activité » dans le Plan local d'urbanisme métropolitain

Au printemps, faisant état de sa vision de l'aménagement économique du territoire à l'horizon 2030, Nantes métropole a informé la commune que la ZAC de la Bréhannerie III était désormais pointée comme zone d'activité au PLUm.

Une très bonne nouvelle qui permettra, au terme d'une étude environnementale d'un an (commencée début juillet), d'entamer des aménagements sur les 5,9 hectares de la Bréhannerie III (études d'aménagements, voirie, réseaux, etc.) et ainsi permettre à de nouvelles entreprises de venir s'implanter dans notre charmante commune à l'horizon 2024 !



Le Pellerin automobiles : de nouveaux propriétaires et une nouvelle carrosserie à la Bréhannerie

Depuis le 19 avril dernier, le garage Citroën de la Bréhannerie fait place à une toute nouvelle équipe et à de nouvelles prestations ! En effet, Christophe et Anne Roué, en association avec Fabrice Priou, sont aujourd'hui les nouveaux propriétaires du fond de commerce et y proposent dorénavant un atelier carrosserie.

Fraîchement arrivés de Saint-Aignan-de-Grandlieu, où ils dirigent déjà un garage (agent Peugeot) depuis 2006, Christophe Roué, mécanicien de métier, et son épouse, sont aujourd'hui les nouveaux dirigeants de l'enseigne « Le Pellerin automobiles », que beaucoup avaient l'habitude d'appeler jusqu'alors « garage Boucard ». Comptant dorénavant 8 personnes dans ses effectifs, l'entreprise (agent Citroën) propose toujours aujourd'hui la vente de véhicules neufs ou d'occasion et a complété son activité mécanique par un atelier carrosserie agréé afin de répondre à l'ensemble de vos besoins en termes de réparation automobile.

Un expert carrossier dans l'aventure...

« Au départ, dans la continuité de notre activité, notre souhait était d'acquérir une carrosserie pour compléter notre offre et ne plus avoir à sous-traiter. Le hasard nous a amené au Pellerin et fait connaître ce fond de commerce qui nous est apparu comme une opportunité très intéressante de par son volume, son emplacement... L'ironie est que celui-ci n'avait pas de carrosserie. Nous avons donc changé notre projet, avons créé la carrosserie au sein des locaux et nous sommes associés à Fabrice Priou, expert dans ce domaine » explique le nouveau dirigeant.

Ainsi, fort de 26 ans de métier, le carrossier Fabrice Priou est aujourd'hui le responsable du nouvel atelier carrosserie de la Bréhannerie. Il y propose également, bien sûr, des prestations de peinture et de vitrage.

Plus d'infos au 02 40 04 58 55

Portes ouvertes

Vendredi 25 et samedi 26 septembre, de 8h à 19h, « Le Pellerin automobiles » vous ouvre ses portes pour 2 journées conviviales de présentation de la nouvelle équipe et des prestations proposées par l'entreprise.

De gauche à droite : Fabrice Priou, expert carrossier et associé, Christophe Roué, dirigeant, et son épouse Anne, en charge de l'administratif et des relations clients.



Nouveau commerçant ? Faites-vous connaître !

Vous venez d'installer votre commerce ou votre activité au Pellerin ?

Vous souhaitez vous présenter, vous faire connaître ou partager une actualité en lien avec la vie économique locale ?

N'hésitez pas à contacter le service communication pour publier une information dans votre magazine municipal et/ou intégrer l'annuaire des acteurs économiques de la ville, disponible sur www.ville-lepellerin.fr.

**Plus d'infos au 02 40 97 58 93
ou à l'adresse info@ville-lepellerin.fr**



Un espace de coworking à l'étude

Méthode d'organisation du travail de plus en plus recherchée, la mise à disposition d'espaces de travail partagés au Pellerin est actuellement en cours de réflexion. En effet, alternative durable permettant de limiter les déplacements et de développer des réseaux de compétences, un espace de coworking permettrait aux Pellerinais, comme aux résidents des communes voisines, d'y pratiquer le télétravail, largement mis en place depuis le début de la crise sanitaire.

À l'issue d'une réflexion conjointe avec les services de Nantes métropole, affirmant la faisabilité de la création d'un espace de coworking au Pellerin, notamment à l'espace Adine-Riom, la Ville souhaite aujourd'hui en évaluer l'opportunité et mieux connaître les attentes des futurs usagers.



Une enquête pour connaître les besoins des actifs

Pour vous interroger sur vos pratiques, vos attentes, vos besoins matériels, etc., un formulaire rapide de quelques questions simples a été élaboré par les services de Nantes métropole, en accord avec les membres de la commission vie économique et tourisme de la commune.

► Consultable pendant tout le mois de septembre, vous pouvez répondre à ce questionnaire directement en ligne sur www.ville-lepellerin.fr.

L'Art des petits pas avec Natacha Bossé

Soignante pendant 17 ans dans différentes structures de soins, Natacha a ouvert, en mars 2021, un cabinet de thérapie spécialisé dans l'accompagnement du deuil. Avec beaucoup d'empathie, elle y écoute vos «maux» et vous accompagne pas à pas sur le chemin de la résilience.

Nous avons tous un parcours jalonné de joies, mais aussi de peines, d'accidents, de traumatismes... Ce parcours est souvent solitaire et silencieux. Cependant rien n'est plus aidant que de partager et d'extérioriser ses émotions dans un cadre respectueux et de confiance.

Ainsi, avec toute la chaleur, l'empathie et la bienveillance qui la caractérise, Natacha accueille, sur rendez-vous, les personnes ayant traversé des épreuves de vie difficiles, pour les aider à retrouver les ressources, présentes en chacun d'entre nous, qui permettent d'avancer et de se reconstruire pas à pas.

«J'ai moi-même traversé l'épreuve très difficile du deuil. Bien que ne souhaitant pas m'étendre sur ce sujet que j'appelle aujourd'hui «mon merveilleux malheur», cette étape de ma vie reste malgré tout à l'origine de l'accompagnement que je propose aujourd'hui et me permet, je pense, de mieux ressentir et comprendre les émotions des personnes que je reçois» explique la thérapeute.



Un accompagnement personnalisé «à la carte»

À l'écoute de vos mots, comme de vos silences, Natacha propose, lorsque la verbalisation est encore trop difficile, d'autres moyens d'expression, tel que l'art thérapie.

« Je travaille beaucoup avec l'arbre de vie par exemple, qui amène les personnes à se recentrer sur leurs failles, leurs valeurs, leurs attentes et, ainsi retrouver l'estime de soi, essentielle pour atteindre une certaine forme de résilience. J'utilise aussi d'autres outils permettant d'avancer sur le chemin du deuil, comme l'écriture ou le Kintsugi, une méthode japonnaise, symbolique, qui invite à réparer, consolider, embellir une céramique pour sublimer les blessures et montrer le chemin parcouru...»

«Mes objectifs sont que mes patients se sentent entendus, compris, épaulés et, un petit pas à la fois, surmontent le traumatisme pour en ressortir plus vivant encore...»

Plus d'infos au 06 08 35 90 00 / contact@lartdespetitspas.fr ou sur www.lartdespetitspas.fr



De gauche à droite : Aurélie Le Guen, naturopathe, Elisa Plessis, kinésiologue, Iris Tlemsamani, praticienne de shiatsu et Juliana Oprescu, praticienne en hypnose.

Le nouveau cabinet «bien-être» de la rue du Prieuré

Idéalement situé au cœur d'un pôle médical, le nouveau cabinet de bien-être d'Aurélie Le Guen, Elisa Plessis, Iris Tlemsamani et Juliana Oprescu propose depuis le mois de mai, des séances des naturopathie, de kinésiologie, de shiatsu et d'hypnose. Des approches complémentaires, pouvant vous accompagner vers un «mieux-être» physique et psychologique.

L'histoire débute à l'école maternelle de leurs enfants, où Aurélie, Iris et Elisa, professionnelles du «bien-être», sympathisent... Portées par l'envie de pratiquer leur activité dans un lieu partagé, leur projet se concrétise en mai 2021, où après quelques travaux de cloisonnement et de décoration, leur cabinet, rue du Prieuré ouvre ses portes. Juliana, rejoint alors le trio !

Depuis lors, en fonction de vos besoins, de vos attentes ou de votre sensibilité, les 4 thérapeutes proposent différentes méthodes pour apaiser vos maux, débloquent vos «noeuds», soulager vos tensions et vous aider à vous sentir mieux.

Ouvertes à tous les publics, à l'exception de l'hypnose accessible uniquement à partir de 6 ans, les approches pratiquées dans ce nouveau cabinet de soins ont vocation à aider à rééquilibrer des désordres émotionnels, énergétiques et/ou structurels, bien souvent liés, en activant des «leviers» donnant accès à ce dont votre corps peut avoir besoin.

« C'est une belle aventure qui commence et nous avons déjà en tête de nombreux projets, tel que celui d'animer des ateliers communs. Sur la gestion du stress ou encore en lien avec les thématiques de la parentalité et de la maternité, auxquelles nous sommes particulièrement sensibles » indiquent-elles.

En cas d'interrogation sur la bonne approche à adopter, n'hésitez pas appeler l'une des 4 praticiennes.

Très complémentaires et à l'écoute, chacune saura vous orienter vers la méthode la mieux adaptée à vos attentes ou à la pathologie avec laquelle vous souhaitez interagir.

13, rue du Prieuré

Consultations sur rendez-vous.

► La naturopathie avec Aurélie

La naturopathie est l'éducation à la santé par l'alimentation, l'activité physique et le bien-être psychique, au moyen de méthodes de soins visant à relancer la force vitale et rétablir les capacités d'auto guérison du corps par des remèdes naturels, tels que la phytothérapie, l'aromathérapie, les fleurs de bach, etc., complémentaires à l'allopathie.

Parallèlement, Aurélie Le Guen organise des ateliers cosmétique, santé et aromathérapie au cours desquels vous pouvez apprendre à créer vous-même vos produits et commercialise des savons qu'elle produit sur place dans sa savonnerie artisanale.

Plus d'infos au 06 09 59 30 09

ou sur www.aurelieaunaturel.fr

► La kinésiologie avec Elisa

La kinésiologie est une technique psycho-corporelle permettant, par une technique de pression douce appelée test musculaire, de diagnostiquer l'origine de désordres émotionnels et énergétiques, tels le stress et l'anxiété, pour par la suite les évacuer via différents outils. Cette méthode est particulièrement efficace pour se libérer de mécanismes et blocages inconscients, engendrant des déséquilibres de toutes sortes

Plus d'infos au 07 66 32 05 86

► Le shiatsu avec Iris

Technique de massothérapie d'origine japonaise, le shiatsu consiste à travailler sur les méridiens d'acupuncture au moyen d'étirements et de pressions sur certains points du corps afin d'y maintenir ou d'y ramener l'équilibre énergétique. Agissant particulièrement sur le système nerveux, ce soin apporte des effets immédiats de relaxation physique et psychique.

Plus d'infos au 07 83 15 28 24

► L'hypnose avec Juliana

Travaillant avec les mécanismes inconscients et de suggestion, la praticienne en hypnose vous emmène vers des états modifiés de conscience, entre la veille et le sommeil, pour agir et vous soulager de blessures profondes, de phobies, de dépendances, de conditionnements, etc.

Plus d'infos au 06 29 24 25 93



Samedi 18 septembre, venez participer au World CleanUp Day !

Après le succès de la première édition 2020 du World CleanUp Day* au Pellerin, la Municipalité vous invite de nouveau à vous mobiliser samedi 18 septembre, dès 9h, pour une matinée conviviale de ramassage des déchets sauvages !

Le 18 septembre 2021, partout dans le monde, des millions de citoyens pourront se mobiliser dans le cadre de **la journée mondiale du nettoyage de notre planète** : le World CleanUp Day !

Si partout en France des points de collectes seront mis en place pour nous débarrasser des déchets sauvages, des débris et autres plastiques qui polluent notre environnement, c'est sur les bords de Loire que la Ville du Pellerin vous invite cette année à venir prendre part à cette belle initiative.

2 points de départ, 1 point d'arrivée !

Partageant l'objectif du World CleanUp Day, de créer pendant au moins une matinée les conditions d'une prise de conscience collective pour préserver notre environnement et inciter à ne plus jeter de déchets dans la nature, la Municipalité vous convie dès 9h en 2 points de rendez-vous, au choix :

► À Bikini

► Près de la Machinerie, au village de la Martinière.

Un ambassadeur «Clean Up Day» vous y accueillera et vous fournira en sacs poubelles et/ou en pinces de ramassage pour commencer votre collecte de déchets sauvages, sur place, puis vers un point de rassemblement à mi-parcours (à proximité des Ateliers des Coteaux).

Une benne y sera installée pour récupérer l'ensemble des déchets collectés et, si les conditions météorologiques le permettent, un grand apéritif convivial y sera organisé pour clôturer et remercier les efforts de chacun en fin de matinée, après la traditionnelle photo de groupe et la pesée des déchets ramassés.

Attention :

Afin de prévenir tout risque d'incident, pensez à vous équiper de vêtements adaptés, de gants épais, de chaussures avec semelles renforcées et d'un gilet de sécurité.

Inscription conseillée sur www.worldcleanupday.fr

Plus d'infos au 02 40 97 58 93

** La journée mondiale du nettoyage de notre planète*



Bienvenue aux nouveaux Pellerinais !

Alors que la crise sanitaire empêche depuis plus d'un an les temps de rencontre et de convivialité, c'est avec plaisir que les élus de la ville invitent les personnes venues s'installer au Pellerin entre janvier 2020 et aujourd'hui à un moment d'échanges le samedi 25 septembre à l'espace René-Cassin.

À cette occasion, un cocktail déjeunatoire champêtre, précédé d'une visite de la ville avec les véhicules rétros de l'APVR (voir page 21) sera proposé aux nouveaux habitants.

Si vous résidez au Pellerin depuis janvier 2020, une invitation a dû vous parvenir pour vous indiquer les modalités d'organisation.

Si tel n'est pas le cas, merci de vous faire connaître auprès du service communication de la commune au 02 40 97 58 93 ou à l'adresse info@ville-lepellerin.fr.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Nell BOSSIS LUC (03/05), Éléor HERVÉ BÉCAVIN (08/05), Selma BOUABDALLAH (12/05), Maé RAISON (19/05), Achim CONSTANTIN (20/05), Iris LE CAM (22/05), Alix MABILEAU (07/06), Naé JAFFRÈS (07/06), Arthur AUDIC (12/06), Noham RABALLAND (20/06), Lizia BANNEAU (21/06), Ariane GROS (22/06), Ezio FERNANDEZ (22/06), Giulia LE FLOHIC (28/06), Line GUINEVEU (29/06), Yliano RAYNAUD (08/07), Naïla RICHOMME (24/07), Alya MENOU (29/07), Gabriel MARTIN GAUDRÉ (02/08), Marius HARPIN (03/08), Alicia LOUA (09/08).

Mariages

Virginie HAMON et Tony CORITON (12/06), Julie BARRETEAU et Gaël CHAUVIN (31/07), Blandine LERAY et Andréas PINEAU (07/08), Barbara FOUCHER et Florian GAILLARD (21/08).

Décès

Etienne CHAUVIN, veuve PLANTIVE (07/05), Lucette BIGOT, veuve PINARD (20/05), Anne LOQUAIS, veuve FOUCHER (20/05), Olivier AVERTY (03/07), Odette MINÉE, veuve BIRON (18/07), Irène MORTEAU (20/07), Marthe GÉHANNO, veuve GUILBAUD (22/07), Simone MOUSSU (02/08).

- **Médecins et ambulances : 15**
- **Cabinets infirmiers :**
 - > **Briche, Guillou et Le Bideau**
8, rue de l'Enclos - **02 28 01 08 58**
 - > **Coden et Désert**
13, rue du Prieuré - **02 40 04 56 10**
- **Pharmacies de garde : 32 37**
- **Vétérinaire : 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)**
- **Dentistes de garde : www.cdcd44.fr**

Mairie ☎ 02 40 04 56 00

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

- Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30
- Fermé le samedi

Mairie annexe ☎ 02 40 05 69 81

Allée George-Sand

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30
- Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30

Pôle Adine-Riom ☎ 02 40 97 36 35

Allée George-Sand

- Lundi et vendredi : 8h30 - 12h30 (sur rendez-vous)
- Mercredi et Jeudi : 14h - 17h30

Médiathèque

George-Sand ☎ 02 51 79 81 90

Allée George-Sand

- Mardi : 14h30 - 19h
- Mercredi et vendredi : 10h - 13h / 14h30 - 18h
- Samedi : 10h - 13h / 14h30 - 17h

AGENDA

SEPTEMBRE 2021

► Samedi 4 septembre - 14h

Forum des associations

Espace René-Cassin

► Dimanche 5 septembre - De 10h à 18h

Exposition de véhicules rétros

Rive sud du canal de la Martinière

► Vendredi 10 septembre - 20h

Battle «Journées de la BD»

Espace René-Cassin

► Samedi 11 septembre - À la tombée de la nuit

Cinéma de plein air : L'école buissonnière

Terrain sud de l'espace René-Cassin

► Du 14 septembre au 6 octobre

Bibliothèques en fête

Dans les médiathèques du Pellerin, de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau

► Samedi 18 septembre - À partir de 9h

World Clean Up Day

Sur les quais du Pellerin

► Samedi 25 septembre

Accueil des nouveaux habitants

Espace René-Cassin

► Lundi 27 septembre - 19h

Conseil municipal

Espace René-Cassin

OCTOBRE 2021

► Samedi 9 octobre

Bourse aux jouets d'Ass' Mat et Bambinos

Espace René-Cassin - Salle Rigaudeau

► Mardi 12 octobre - 20h30

Réunion d'information «La formation continue des assistantes maternelles»

Espace René-Cassin

► Du 15 au 17 octobre

Challenge international de pêche

Canal de la Martinière

► Les 16 et 17 octobre

Challenge de tir sportif

Espace René-Cassin - Stand de tir

► Vendredi 29 octobre - 20h30

Celtomania : Concert de Gilles Servat

Espace René-Cassin

► Du 30 octobre au 14 novembre

Exposition de photographies par Photimage

> **Vernissage samedi 30 octobre à 11h**

Espace culturel Adine-Riom

Bibliothèques en fête

Du 14 septembre au 6 octobre 2021

32

32^{ÈME} ÉDITION

Dans les **3** médiathèques*

En avant les Artistes !



Celtomania

DU 1^{ER} OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE 2021

VENDREDI 29 OCTOBRE - 20H30
ESPACE RENÉ-CASSIN

CONCERT :
GILLES SERVAT

INFOS ET RÉSERVATIONS
AU 02 40 97 36 35 OU À CULTURE@VILLE-LEPELLERIN.FR



* St-Jean-de-Boiseau
Le Pellerin et
La Montagne

FORUM DES
Associations PELLERINAISES

Samedi 4 septembre - Dès 14h
ESPACE RENÉ-CASSIN

